

Plan Local d'Urbanisme
6.2.2 Plan des servitudes d'utilité publique

- LÉGENDE**
- Tout le territoire :
- A4 - Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux
 - A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable
 - T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de déagagement
 - AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
 - Périmètre de protection du Château de Gazon (Pocé-les-Bois)
 - AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable
 - Protection du captage de la Cantache
 - Périmètre de protection immédiat
 - Périmètre rapproché sensible
 - Périmètre rapproché complémentaire
 - I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transports de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
 - I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transports de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (non reportée sur le plan)
 - I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - Ligne HTA aérienne
 - Ligne HTA souterraine
 - Ligne HTB aérienne
 - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer

Échelle : 1/7 000e
Date d'approbation du PLU : 09/07/2021
L'Atelier d'Ys
21 rue du Tréfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

